



FICHE DE RECRUTEMENT

Chargée de projet
Aménagements patrimoniaux

CONTEXTE

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, c'est quoi ?

* **Un outil de développement d'un territoire rural créé en 2017**

Il est administré par un syndicat mixte d'aménagement et de gestion rassemblant 28 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône avec pour principales missions :

- **La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;**
- **L'aménagement du territoire ;**
- **Le développement économique et social ;**
- **L'accueil, l'éducation et l'information ;**
- **L'expérimentation.**

* **Une équipe dynamique et agile d'une vingtaine d'agents !**

Le Parc est composé d'une vingtaine d'agents agissant sur plusieurs thématiques (paysage, gestion forestière, développement agricole, développement touristique, préservation des espaces naturels et de la ressource en eau, éducation à l'environnement et au territoire etc.)

* **Participez à la valorisation patrimoniale du Parc**

La Charte du PNR de la Sainte-Baume propose un certain nombre de mesures et de dispositions définissant le projet de développement du territoire avec un souci de préservation des patrimoines naturels et culturels de ce territoire.

L'ambition cadre de la Charte vise à inscrire le paysage au cœur du projet de territoire et comprends plusieurs orientations stratégiques sur la préservation des paysages, l'aménagement exemplaire, l'urbanisme durable et l'amélioration du cadre de vie.

L'orientation 11 vise à « Consolider l'identité du territoire et valoriser le patrimoine spirituel » et propose quatre mesures à mettre en œuvre dans les 15 années de la charte (2018-2032).

La mesure 28 qui fixe l'objectif de « valoriser la Sainte-Baume comme haut lieu de spiritualité et d'inspiration » propose la disposition « aménager, dans le respect de l'environnement paysager, le site phare à la hauteur d'un haut-lieu »

Le contrat de projet proposé vise à porter notamment les projets d'aménagement du site phare du sanctuaire de la Sainte-Baume.

PROJET

Le « site phare » de la Sainte-Baume est un ensemble de bâtis insérés au sein d'une forêt, classée réserve biologique domaniale, et situé au pied de la montagne Sainte-Baume.

Il revêt un grand intérêt paysager, historique, culturel et cultuel. Il a une vocation d'accueil du public et se compose de :

- * L'hôtellerie et ses abords : Un ensemble de bâtiments sur le plateau de Plan d'Aups Sainte-Baume qui est le principal site d'accueil du public. On y trouve les principaux services d'accueil du public : stationnement, gîte, restauration, commerce, information touristique, information pédagogique, toilettes publiques et départ de balades et randonnées. Il accueille le siège administratif du Parc ;**
- * Les chemins d'accès à l'église troglodyte de la grotte Marie-Madeleine et à la chapelle du Saint-Pilon, dont le chemin des roys, principal accès et chemin historique des pèlerinages religieux et bordé d'oratoires classés monuments historiques.**
- * La grotte Marie-Madeleine, située sur une falaise rocheuse, elle comprend plusieurs éléments bâtis : escalier et murs de soutènement d'un calvaire, bâtiment de refuge pour les pèlerins, boutique du pèlerin, église troglodyte, logement des frères dominicains et divers locaux techniques pour son fonctionnement. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une étude de classement au titre des monuments historiques ;**
- * La chapelle des Parisiens, classée monument historique et située le long du chemin vers le col du Saint-Pilon**
- * La chapelle du Saint-Pilon, récemment restaurée et située au sommet de la falaise et à l'aplomb de la grotte.**

Ce site s'inscrit dans un contexte réglementaire important :

- * Au sein d'un Parc naturel régional**
- * Au sein d'un périmètre en cours de classement au titre de la loi 1930 sur les sites et paysages « Montagne de la Sainte-Baume »**
- * Au sein d'un site Natura 2000 « Massif de la Sainte-Baume »**
- * Partiellement concerné par une réserve biologique domaniale « Sainte-Baume »**
- * Partiellement concerné par le classement de bâtiments au titre des monuments historiques**

Par ailleurs, le statut foncier qui compose ce site est lui aussi composite et partagé entre :

*** Des organismes publics :**

- **Etat : Forêts domaniale, chapelle des Parisiens et certains chemins ;**
- **Communes : Eglise située dans la grotte, chapelle du Saint-Pilon et certains chemins ;**
- **Département : Route départementale traversant l'hôtellerie des Dominicains.**

*** Un organisme privé, l'Hôtellerie de la Sainte-Baume : l'hôtellerie et ses abords.**

La gestion et l'aménagement de ce site phare s'inscrit donc nécessairement dans une démarche collégiale et concertée, notamment au travers d'un document cadre co-animé par le Parc et l'Office national des forêts : le programme d'action « forêt d'exception® ».

Dans ce cadre, le Parc agit :

- * en tant que maître d'ouvrage d'études pré opérationnelles (Faisabilité, esquisse) ;**
- * par délégation de maîtrise d'ouvrage ou en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour les études opérationnelles et travaux.**

Le Parc a ainsi accompagné sur ce site :

- * le plan directeur d'aménagement des abords de l'hôtellerie (DMO-étude), il devrait en accompagner sa réalisation ;**
- * l'entretien des ouvrages de sécurisation de la grotte vis-à-vis de l'aléa d'éboulement rocheux (DMO-études et travaux) ;**
- * la restauration des murs de soutènement du calvaire (DMO-études et travaux) ;**
- * l'étude de requalification du chemin des roys (MO) ;**
- * l'étude de faisabilité d'une création d'une maison du parc sur le site de l'hôtellerie (MO).**

Le.la chargé.e de projet aura donc pour mission principale de porter la réalisation de certains de ces projets et de lancer les études pré opérationnelles pour d'autres projets d'aménagement, à savoir :

- ➡ la réhabilitation du chemin des roys ;**
- ➡ l'aménagement de la maison du Parc ;**
- ➡ la réalisation des études programmatiques d'entretien et de restauration des bâtiments de la grotte Marie-Madeleine (en cours de classement Monument historique).**

En complément, et selon l'avancée des projets prioritaires vus précédemment, un projet plus global sur les patrimoines bâtis pourra lui être confié. Il s'agira dans un

premier temps de référencer les patrimoines bâtis sur le territoire du Parc et de définir ensuite une stratégie d'action en lien avec les mesures de la Charte.

MISSIONS & ACTIVITÉS

MISSIONS PRINCIPALES

- * **Animation de la concertation autour des projets d'aménagement du site phare**
- * **Définition et cadrage des projets d'aménagement et de leur budget**
- * **Recherche de financement ou de cofinancement des projets d'aménagement**
- * **Elaboration des cahiers des charges de recrutement de la maîtrise d'œuvre des projets**
- * **Encadrement et suivi des études de maîtrise d'œuvre et des travaux d'aménagement**

ACTIVITES CONSTITUTIVES :

- * **Gérer la correspondance avec les différentes administrations et organiser la concertation avec les acteurs du territoire**
- * **Assurer une veille juridique et technique dans ses domaines d'intervention**
- * **Assurer une veille sur les appels à projets et les recherches de financement**
- * **Assurer un rôle d'expert pour le compte du Parc**
- * **Assurer le montage et le suivi des marchés publics (partie technique)**
- * **Suivre les chantiers d'aménagement**

Le/la chargé.e de projet devra être autonome et sera amené.e à appréhender une grande diversité de domaines. Cela nécessite une pluridisciplinarité dans ses approches et une étroite collaboration avec les différents membres de l'équipe. Il/elle pourra par ailleurs être amené.e à mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de la Charte dans cette thématique.

PROFIL SOUHAITÉ

Diplômé.e en architecture ou, le cas échéant, avec une solide expérience dans le domaine de l'architecture traditionnelle.

Expérience souhaitée de 3 ans dans le domaine de compétence.

Les principales connaissances et compétences attendues sont détaillés ci-dessous :

CONNAISSANCES GENERALES :

- **Environnement territorial et fonctionnement des collectivités locales et des PNR**
- **Instances, processus et circuits de décision de la collectivité**

- Règles de la commande publique
- Méthodologie et outils du management par objectif, ingénierie de projet
- Techniques de pilotage et d'animation, dynamique de groupe

CONNAISSANCES SPECIFIQUES :

- Principe de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre
- Acteurs de l'architecture, du bâtiment (architecte des bâtiments de France, etc)
- Patrimoine bâti du territoire (histoire de l'art, architecture locale, archéologie)

SAVOIR-FAIRE :

- Conception, gestion et suivi de projet multipartenarial
- Rédaction de cahiers des charges techniques et analyse des offres pour des marchés publics de fourniture et de service, contrôle de l'exécution des marchés.
- Recherche de financements, montage, suivi et justification de dossiers de subvention.
- Animation et conduite des réunions de commissions, comités de pilotage et groupes techniques
- Capacité à concerter et fédérer des partenaires (force de négociation et persuasion)
- Rédaction de rapports d'étape, notes de synthèse, délibérations, conventions, courriers...

SAVOIR-ETRE :

- Goût du travail en équipe et en transversalité en interne
- Qualité des relations humaines avec les partenaires – sens de l'écoute
- Sens des responsabilités et des priorités
- Autonomie et polyvalence
- Disponibilité

CONDITIONS D'EXERCICE

- * Rémunération sur la base de la grille de la fonction publique territoriale, selon expérience, régime indemnitaire, participation employeurs œuvre sociale et mutuelle ;
- * Poste à temps complet, sur les jours ouvrés et occasionnellement en soirée ou plus rarement le week-end ;
- * Souplesse des horaires d'arrivée et de départ dans le respect des plages fixes de travail de 9h à 17h ;
- * Possibilité de choisir entre 4 cycles de travail hebdomadaire sur 4,5 ou 5 jours, pouvant ouvrir droit à RTT ;
- * Télétravail possible après prise en main des missions ;

- * **Activité majoritairement exercée depuis le siège du Parc avec utilisation quotidienne de l'outil informatique (aménagements ergonomiques du poste de travail).**
- * **Déplacements à prévoir sur le territoire (Var et Bouches du Rhône) et occasionnellement en France ou à l'étranger, véhicules de service disponibles (sauf en période estivale, utilisation du véhicule personnel contre défraiement) ;**
- * **Travail en extérieur occasionnel ;**
- * **Travail en autonomie avec appui du responsable.**

CORRESPONDANCES STATUTAIRES

Cadres d'emplois de la filière administrative :

- * **Catégorie A : Attachés Territoriaux**

DURÉE DU CONTRAT

Agent contractuel sur emploi non permanent dans le cadre d'un Contrat de projet de 1 à 3 ans renouvelable, en application des articles L.332-24 à L.332-26 du code général de la fonction publique.

RECRUTEMENT

PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Vous vous reconnaissez dans cette annonce ? Envoyez votre candidature (lettre de motivation + CV)

par courriel à : recrutement@cdg83.fr

Précisez dans l'objet : « Candidature au poste de chargé.e de projet aménagements patrimoniaux »

Ou par voie postale à :

**Monsieur le Président du CDG 83
CS 70576
83041 TOULON Cedex 9**

- * **Date limite de dépôt des candidatures : 31/07/2025**
- * **Dates prévisionnelles des entretiens : Semaines 27 et 28**
- * **Prise de poste souhaitée dès que possible**

CONTACTS

DOCUMENTATION ELEMENTAIRE

Sur la structure et le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume :

www.pnr-saintebaume.fr



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél. : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr